



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 14 octobre 2024

PV N° 9 DU SAMEDI 19/10/2024

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

CANDIDATURE ORGANISATION COUPE DE LA LOIRE

Les clubs intéressés par l'organisation des demi-finales de la Coupe de la Loire (Seniors) ou finales de la Coupe de la Loire (Valeyre/Léger, Féminines, Seniors) sont priés d'adresser leur candidature auprès de la Commission Seniors, avant le 31 décembre, dernier délai. Les complexes sportifs doivent respecter le cahier des charges des demi-finales et finale de la Coupe de la Loire.

COURRIERS RECUS

L'Horme : demande l'inversion de la rencontre en D3 Poule D du 20 octobre.

St Galmier Chamboeuf : accord pour l'inversion de la rencontre en D3 Poule D du 20 octobre.

Montagnes du Matin : changement de terrain en D2 Poule B pour le 20 octobre.

Se. Portugais : demande de jouer à 13h45 en D3 Poule C du 20 octobre : impossible, un seul terrain ; inversion de la rencontre si le club adverse est d'accord.

St Priest en Jarez : accord pour l'inversion de la rencontre du 20 octobre en D3 Poule C.

Lignon Couzan : en D5 Poule C, tous les matchs à domicile se dérouleront sur le terrain Gauchon à Boën sur Lignon.

Roannais Foot 42 : en D1, tous les matchs à domicile se dérouleront sur le terrain de la Maison du Passeur, à Mably.

Sud Forez Luriecquois : demande de changement d'horaire en D5 Poule D du 20 octobre.

Périgneux St Maurice : accord pour le changement d'horaire en D5 Poule D du 20 octobre.

La Chaumière : demande de confirmation du forfait de Boisset Chalain, en Coupe Valeyre/Léger, du 12 octobre

Pays de Coise : changement de terrain en Coupe Valeyre/Léger, du 13 octobre.

Asa. Chambon Feugerolles : changement de terrain en D3 Poule D, du 20 octobre.

M. Abdelghani BENADA (arbitre) : problème de tablette en D1 du 13 octobre.

Sorbiers La Talaudière : changement de terrain en D4 Poule F du 20 octobre.

St Christo Marcenod : demande d'avancer la rencontre en D3 Poule D du 3 novembre : en attente de l'accord du club adverse.

Boisset Chalain : déclare forfait en Coupe Valeyre/Léger le 12 octobre : transmis aux règlements.

RAPPEL AUX CLUBS

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32^{ème} de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).

Les clubs qui sont déjà engagés en coupe Valeyre/Léger sont priés de se reporter au texte réglementaire ci-dessus et modifier leur engagement dans le cas contraire.

COUPE DE LA LOIRE – COUPE VALEYRE LEGER

Le tirage des 32^{ème} de finale de la Coupe de la Loire et le tirage du 3^{ème} tour de la Coupe Valeyre/Léger auront lieu le lundi 4 novembre à 18h30, au siège du District de la Loire. Tous les clubs qualifiés sont cordialement invités.